

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20150924-2015_B441-DE
Date de télétransmission : 30/09/2015
Date de réception préfecture : 30/09/2015



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2015
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2015_B441

OBJET : Développement économique et emploi - Emploi et formation - Demande de subvention à la région PACA pour l'acquisition d'un logiciel de gestion et de planification pour le CFA du Pays d'Aix

Le 24 septembre 2015, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire au Gymnase de Rognes, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 18 septembre 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue - BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence - LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil - LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron - TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Excusé(s) avec pouvoir :

FREGAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence donne pouvoir à GALLESE Alexandre - JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues, donne pouvoir à ALBERT Guy - PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse

Excusé(s) :

CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - MALLIE Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

05_3_04

BUREAU DU 24 SEPTEMBRE 2015

Rapporteur : Philippe de SAINTDO

Politique publique : développement économique et emploi

Thématique : Emploi et formation

Objet : Demande de subvention à la région PACA pour l'acquisition d'un logiciel de gestion et de planification pour le CFA du Pays d'Aix

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Le CFA du Pays d'Aix doit acquérir un logiciel de gestion et de planification plus adapté que l'actuel qui est obsolète et dont le développement est arrêté par l'éditeur depuis 2014.

Ce nouveau logiciel offrira une meilleure efficacité et une optimisation du temps et des moyens humains et techniques du CFA au profit des apprentis.

Cette acquisition ouvre droit à une aide financière de la Région PACA.

Il est donc proposé d'autoriser Madame le Président à procéder à la demande de la subvention auprès de la Région.

Exposé des motifs :

Le CFA du Pays d'Aix doit procéder à la demande de subvention auprès de la Région pour l'acquisition d'un nouveau logiciel spécialisé.

En effet, la gestion administrative et pédagogique du CFA du Pays d'Aix nécessite une modernisation en terme d'outil informatique.

Le logiciel actuel ne permet plus de répondre à l'intégralité des fonctionnalités attendues, de plus son éditeur a cessé de le développer, et la maintenance ne pourra suffire à maintenir le niveau de qualité exigé.

Aussi, l'acquisition d'un logiciel plus récent et plus adapté aux moyens modernes des CFA permettrait d'avoir les mêmes fonctions de base que le logiciel actuel (inscriptions, suivis de dossiers, examens, plannings), mais avec des modules complémentaires (portail web employeurs, apprentis, familles, professeurs, statistiques de formation, suivi des formations courtes en contrat pro).

Il permettra d'utiliser une véritable base de données relationnelle où toutes les informations seront connectées avec le logiciel actuel. Certains modules restent séparés.

L'acquisition de ce logiciel plus adapté est devenu indispensable. Il apportera une meilleure qualité de travail, l'efficacité et l'optimisation du temps pour toutes les tâches de gestion administrative, organisationnelle, financière, pédagogique.

La région PACA, partenaire financier du Centre de Formation d'Apprentis au travers de sa compétence en matière de formation professionnelle, pourra aider au financement de ce logiciel, avec un niveau maximum de 80 %, pour un montant estimatif d'acquisition de 80 000€ environ, formations comprises.

Ce coût est détaillé dans le tableau estimatif détaillé suivant :

Produit	Description	Qté	Unit. HT	Remise %	Tarif HT	Tarif TTC	Nb jours Format.
MODULE PROSPECTION							
Prospection Entreprise et Apprenant	Ce module permet de gérer les candidatures avant l'inscription pour la formation initiale, et la GRC pour la formation continue, les actions commerciales liées à la taxe d'apprentissage.	1	1500,00	54,3476	684,79	821,74	2,0
Net Portail Candidat	Ce module permet, via Internet, la demande d'inscription des candidats en formation initiale, ainsi que le suivi de l'avancement de leur dossier.	1	750,00	-2,7172	770,38	924,45	0,5
Mise en relation Entreprise et Alternant	Mise en relation Entreprise et Alternant. Ce module permet de réaliser le rapprochement des candidats avec les offres entreprises en Alternance.	1	1500,00	54,3476	684,79	821,74	1,0
MODULE GESTION							
Formation longue	Ce module propose les fonctionnalités pour la gestion de la formation initiale, en apprentissage et en alternance (formation longue).	1	2500,00	54,3476	1141,31	1369,57	3,0
Formation individualisée	Permet de réaliser des parcours individualisés pour les apprenants (formation longue ou formation continue).	1	2500,00	-2,7172	2567,93	3081,52	1,0
Facturation	Permet de facturer des formations longues (type contrat de Pro, étudiant) ou continues (adulte).	1	1500,00	-2,7172	1540,76	1848,91	2,0
Taxe d'apprentissage	Pour la gestion de la collecte et l'enregistrement des versements de taxe d'apprentissage.	1	2500,00	-2,7172	2567,93	3081,52	2,0
Qualité formation	Création de questionnaires types pour évaluer les formations et les formateurs, saisis via le portail apprenant	1	750,00	-2,7172	770,38	924,45	0,5
MODULE PLANNING							
Planning et Suivi Activité	Permet de réaliser les plannings en mode assisté (visu des disponibilités, glisser/déplacer...)	1	2500,00	54,3476	1141,31	1369,57	3,0
Moteur de planification	Calcul et proposition d'une solution pour les emplois du temps. attention ce n'est pas magique, ne trouve pas de solution si les contraintes sont trop fortes.	1	2500,00	55,3476	1118,31	1339,57	1,0
NET-Planning	Associé au portail Personnel, permet la consultation des emplois du temps par les formateurs et l'accès rapide aux informations.	1	2500,00	-2,7172	2567,93	3081,52	
Afficheur planning	Permet de gérer des afficheurs pour visualiser les plannings avec possibilité de gestion de zones (étages, bâtiment...) et paramétrage du rafraîchissement.	1	0,00	10,0000	0,00	0,00	
MODULE PEDAGOGIE							
Evaluation	Gestion des notes avec édition des bulletins.	1	750,00	54,3476	342,39	410,87	0,5
Visite Pédagogique	Enregistrement, évaluation et suivi des visites en entreprise	1	750,00	54,3476	342,39	410,87	0,5
Portail Personnel (web)	Gestion des accès pour un nombre illimité de comptes (formateurs) en consultation des données administratives et saisies pédagogiques.	1	2500,00	54,3476	1141,31	1369,57	1,0
Portail Apprenant (web)	Gestion des accès pour un nombre illimité de comptes Apprenants en consultation des données administratives et pédagogiques	1	2500,00	-2,7172	2567,93	3081,52	0,5
Portail Entreprise (web)	Gestion des accès pour un nombre illimité de comptes Entreprises en consultation des données administratives et pédagogiques	1	2500,00	-2,7172	2567,93	3081,52	
UTILISATEURS							
Licence Utilisateurs (migration)		14	650,00	54,3476	4154,37	4985,24	
Licence Utilisateurs Planning		3	740,00	-2,7172	2280,32	2736,39	
PRESTATIONS							
Installation à distance			1680,00	-2,7172	1725,65	2070,78	
Paramétrage Planning			580,00	15,6250	472,50	567,00	
Reprise de données			2240,00	-2,7172	2300,87	2761,04	
Formation Administrateurs	2 demi journées						1,0
			HT		TTC		
TOTAL MODULES ET LICENCES			33 449,47 €		40 139,36 €		
MAINTENANCE							
Maintenance année 2016			8727,13	0,0000	8727,13	10472,56	
			HT		TTC		
TOTAL MAINTENANCE 1 AN			8 727,13 €		10 472,56 €		
FORMATIONS							
Formations 1/2 journée		7	575,22		4026,55	4831,86	19,5
Formations journée		16	1150,43		18408,92	22088,31	
			HT		TTC		
TOTAL FORMATION			22 433,47 €		26 920,17 €		
COUT TOTAL ESTIME			64 610,07 €		77 532,08 €		

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'Ordonnance 2005-731 du 30 juin 2005 relative à la simplification et adaptation du droit dans les domaines de la formation professionnelle et de l'emploi.

VU le Décret n°2006-383 du 30 mars 2006 portant simplification et adaptation de diverses dispositions dans le domaine de la formation professionnelle et modifiant le Code du Travail

VU la délibération n°2014_A088 du conseil communautaire du 22 mai 2014 déléguant une partie des attributions du Conseil du Bureau et notamment de solliciter les participations financières des partenaires institutionnels ainsi que la réaffectation des participations financières déjà attribué pour des opérations relevant des compétences de la communauté ou de l'établissement.

VU l'avis de la commission développement économique et emploi en date du 8 septembre 2015.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à solliciter auprès de la Région PACA ladite subvention au titre de l'acquisition du logiciel pour le CFA.

2015_B441

OBJET : Développement économique et emploi - Emploi et formation - Demande de subvention à la région PACA pour l'acquisition d'un logiciel de gestion et de planification pour le CFA du Pays d'Aix

VU la délibération n°2014_A088 du 22 mai 2014 modifiée, portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



29 SEP. 2015